

# La Gazette du Relais petite enfance



Edito p2

Les ateliers p3

Les sorties p10



Fiche d'activité p14

Dossier p15

Le mot des nounous p20

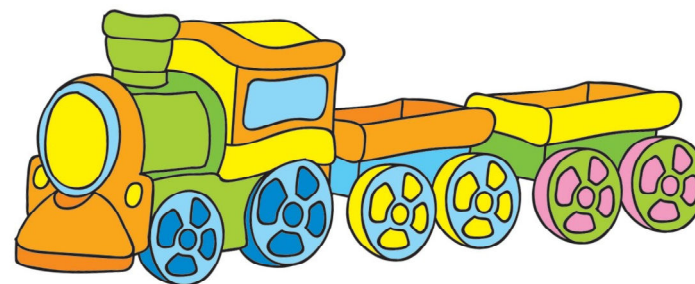
## EDITO

Le Relais d'Assistantes Maternelles s'appellent dorénavant Relais Petite Enfance ( RPE)

Les assistantes maternelles et moi-même, sommes heureuses de vous présenter le premier numéro de notre Gazette. Trois fois par an, nous vous ferons partager la vie du Relais : activités, sorties, événements etc.... Vous y trouverez également des renseignements et des numéros utiles, des fiches d'activités et recettes  
Bonne lecture !

Christine,

Responsable du relais d'assistantes maternelles



# Les ateliers en photos



Peinture  
propre

Prendre une feuille de papier, mettre de grosses gouttes de peinture dessus et glisser la dans une pochette plastique. Scotcher la pochette de façon à ce qu'elle soit fermée hermétiquement. Laisser l'enfant manipuler la pochette.....

Peinture  
aux spotys





Les enfants ont peint des boîtes à chaussures pour confectionner des boîtes à pailles pour des ateliers de motricité fine

Peinture aux rouleaux



Peinture aux pinceaux

Préparation de carnaval avec la confection de masques. Les enfants ont peint avec des pinceaux et des tampons puis rajouté des paillettes





Collage de play  
-mais sur un  
arlequin pour  
le carnaval !

# Les collages

Collage de  
gommettes sur  
un autobus !



Collage de  
papier et figu-  
rines sur panier  
de Pâques !



# Jeux de balles et de plumes





# Crêpes party



Hum !!  
Trop bonnes  
les crêpes !





*Une fois par mois, Marie psychomotricienne, intervient au relais petite enfance*



*Chaque mois, avec l'animatrice, elle propose un atelier différent : sensoriel, moteur, culinaire, de manipulations etc ...*



Les ateliers avec Marie



*Elle observe les enfants individuellement et en groupe, ce qui permet de voir leur progression ou de repérer d'éventuels signaux d'alertes.*



*Marie reste à la disposition des parents et des assistantes maternelles pour répondre à leur question et éventuellement les conseiller.*



# Le carnaval intergénérationnel



Un grand moment de partage et de convivialité !

Petits et grands sont réunis pour faire la fête !

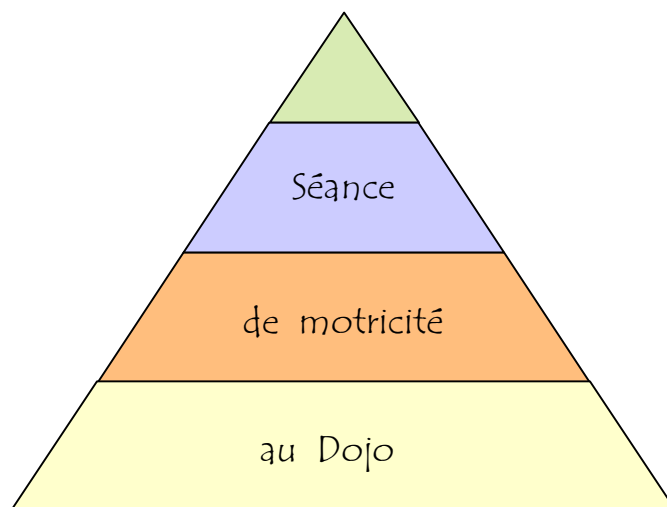


# LES SORTIES

Régulièrement, le relais petite enfance se rend à la médiathèque. Les enfants découvrent et manipulent les livres. De temps en temps, Nicolas propose aux enfants de participer à un raconté tapis. Nous avons également profité de l'exposition « Prendre et surprendre », des jeux d'encastrement mis à la disposition des enfants.







La mairie de Coquelles accorde au relais petite enfance un créneau horaire pour le dojo tous les vendredis matins. Nous essayons d'y aller le plus souvent possible. Quelquefois le Jardin d'enfants nous accompagne.



Nous y faisons des séances de motricité avec les modules, les barres et plots, le parachute, les ballons, ou un parcours moteur. Les enfants adorent ces moments où ils peuvent grimper, ramper, sauter, courir.

# Nausicaa

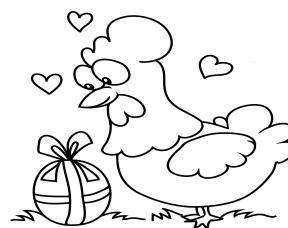
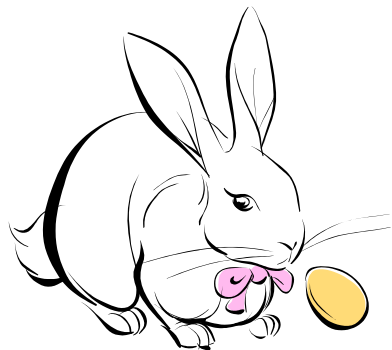


En février, le relais petite enfance à proposé une sortie à Nausicaa. Parents, assistantes maternelles et enfants ont pu partager de grands moments d'émotions. Raies, méduses, murènes, tortues etc .....ont émerveillé petits et grands .....





# La chasse aux oeufs



Après avoir confectionné des paniers de Pâques, il fallait bien les remplir ! Une grande chasse aux œufs a donc été organisée dans le parc de la mairie. Il y avait tellement d'œufs qu'il a fallu demander aux enfants du jardin d'enfants et du multi accueil de venir nous aider ! Hummm ...trop bon le chocolat !



## FICHE D'ACTIVITE : la pâte à modeler maison

Faire de la pâte à modeler maison, c'est facile, économique et écologique. ! Vous êtes certain d'avoir une pâte à modeler non toxique

### LES INGREDIENTS :

- ◇ 1 tasse de sel
- ◇ 2 tasses de farine
- ◇ 1 tasse d'eau
- ◇ 3 cuillères à soupe d'huile végétale
- ◇ colorant alimentaire pour varier les couleurs

Notez qu'il est possible que les quantités aient besoin d'être ajustées, puisque la marque ou la durée de vie des produits utilisés peuvent influencer les interactions entre les ingrédients.

### LES ETAPES :

- ◇ Mettez le sel et la farine dans un bol.
- ◇ Ajoutez l'eau et l'huile en remuant constamment pour obtenir une pâte homogène et lisse.
- ◇ Divisez la pâte en portion.
- ◇ Ajoutez quelques gouttes de colorant alimentaire à chaque portion pour colorer la pâte et bien pétrir.
- ◇ La pâte peut être conservée dans un plat ou un sac hermétique.

Variante : essayez la même recette mais ajoutez le colorant à l'eau avant de l'ajouter aux ingrédients secs. Vous obtiendrez une couleur plus uniforme.

## DOSSIER

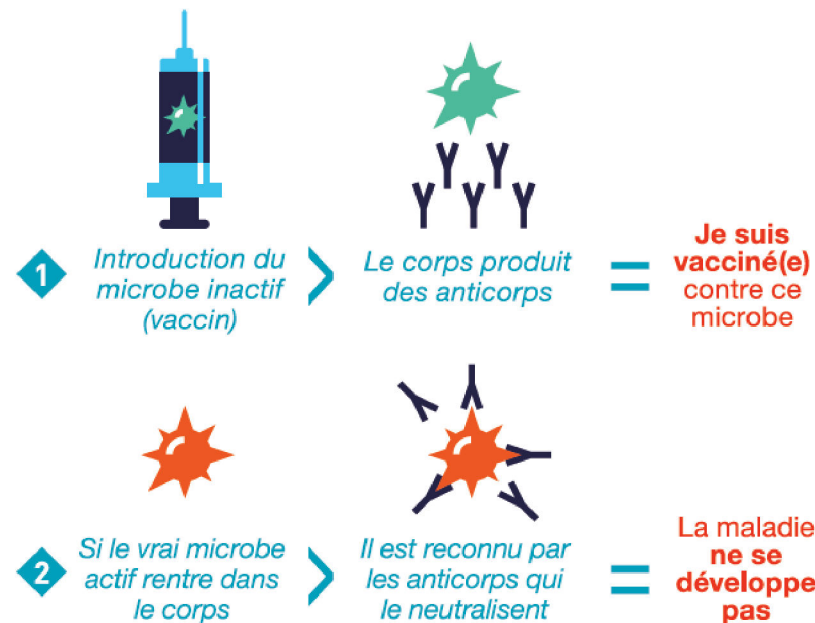


# LA VACCINATION

La vaccination permet de protéger chacun de nous contre différents microbes à l'origine de maladies infectieuses. On se vaccine pour soi-même, mais aussi pour protéger ses parents, ses enfants, ses proches, ses collègues et les autres membres de la collectivité qui ne peuvent pas être vaccinés parce que trop malade ou trop jeune. Les personnes vaccinées contribuent à protéger les non-vaccinées.

### **Les vaccins, comment ça marche ?**

Quand on fait une vaccination, on introduit dans le corps, par piqûre ou par la bouche, un microbe complètement inactif ou très affaibli c'est-à-dire inoffensif. Notre corps réagit à l'introduction de ce faux microbe en fabriquant des défenses appelées « anticorps ». Au cours de la vie, lorsque le corps rencontre le vrai microbe, il reconnaît le microbe inactif qui était contenu dans le vaccin et sait donc se défendre efficacement contre le vrai microbe.



Les vaccins ne détruisent pas la protection naturelle contre les maladies mais au contraire ils les renforcent et aident les corps à se préparer à l'avance pour pouvoir lutter contre les maladies ciblées par les vaccins.

Pourquoi certains vaccins sont-ils obligatoires ?

Certains vaccins sont rendus obligatoires dès qu'un risque pour la santé des populations émerge. Au XX<sup>e</sup>-me siècle, la vaccination obligatoire a permis de faire disparaître de graves épidémies.

Pour une protection collective contre les maladies infectieuses, la proportion de personnes vaccinées devrait être de 95% ( couverture vaccinale). En France cette couverture est atteinte pour les trois maladies contre lesquelles la vaccination était déjà obligatoire. En revanche, pour d'autres vaccins déjà recommandés les couvertures vaccinales ne sont pas suffisantes et à l'origine d'épidémies de décès ou de handicaps inévitables.



## **Quels sont en France les vaccins obligatoires ?**

Pour les enfants **nés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2018**, les vaccinations contre la diphtérie, le tétanos, et la poliomyélite sont obligatoires à 2, 4, 11 mois.

En 2018, les vaccinations contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite et la coqueluche, l'*Haemophilus influenzae b*, l'hépatite B, le pneumocoque, le méningocoque C, la rougeole, les oreillons, la rubéole sont obligatoires avant **l'âge de 2 ans pour les nourrissons nés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018**.

Pour les enfants de plus de 12 mois résidant en Guyane française, la vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire.

Les vaccins du calendrier des vaccinations sont tous recommandés. Chez les adultes, il y a des vaccinations obligatoires pour certains métiers exposés à un risque plus important de transmission de certaines maladies, comme par exemple les personnels de santé.

## **Pourquoi les vaccins sont-ils nécessaires pour l'entrée en collectivité ?**

Les enfants les plus jeunes ne sont pas encore protégés contre certaines maladies. Vacciner ses enfants, c'est les protéger contre des maladies graves, mais aussi protéger les autres, trop petits ou trop fragiles pour être vaccinés, et c'est aussi diminuer les risques d'épidémies.

## **Le carnet de vaccinations**






IL est individuel et indispensable pour que le professionnel qui vaccine inscrive le nom du médecin et la date de l'injection. Il inscrit souvent au crayon la date du prochain vaccin à fa

**Ce carnet est pratique car il vous permet de savoir quelles vaccinations vous avez reçues et si vous êtes à jour .**

## **Conservation de vaccins**

Dès le retour de la pharmacie, les vaccins doivent être conservés entre +2°C et +8°C à l'intérieur du réfrigérateur, **et pas dans la porte.**

## **Où se faire vacciner ?**

-  Chez un médecin.
-  Dans un centre de vaccinations.
-  Dans une P.M.I. pour les enfants jusqu'à 6 ans.
-  Chez un infirmier, avec l'ordonnance du médecin.
-  Chez une sage-femme pour certains vaccins.



## Calendrier de vaccinations



**2018**  
calendrier simplifié  
des vaccinations

Âge approprié	VACCINATIONS OBLIGATOIRES pour les nourrissons nés à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2018							6 ans	11-13 ans	14 ans	25 ans	45 ans	65 ans et +
	1 mois	2 mois	4 mois	5 mois	11 mois	12 mois	16-18 mois						
BCG													
Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite													Tous les 10 ans
Coqueluche													
Haemophilus Influenzae de type b (HIB)													
Hépatite B													
Pneumocoque													
Méningocoque C													
Rougeole-Oreillons-Rubéole													
Papillomavirus humain (HPV)													
Grippe													Tous les ans
Zona													

# Le mot des nounous

Le relais petite enfance est un lieu convivial où l'on se rencontre entre collègues pour partager des moments ensemble. Avec Christine on échange nos idées d'activités et nos anecdotes avec les enfants autour d'un petit café, puis on fait une activité toutes ensemble.

Les enfants sont heureux de se retrouver à chaque séance et créent des liens.

On découvre des techniques comme la peinture gonflante par exemple, cela nous permet aussi de faire des activités qu'on ne peut pas faire à la maison par manque de place et de matériel ( parcours moteur ). Et en plus c'est un très bon moyen pour rompre l'isolement et de permettre aux enfants de rencontrer d'autres enfants.

On vient également y chercher des renseignements administratifs !





## Renseignements administratifs :

Pour tous renseignements administratifs, veuillez contacter Christine au relais petite enfance. Celui-ci est ouvert le mardi après midi de 13h30 à 18h avec ou sans rendez-vous

## Numéros d'urgence:

SAMU : 15  
POMPIERS : 18  
CENTRE HOSPITALIER : 03.21.46.33.33  
ENFANCE MALTRAITEE : 119

